Commune de Velving

Bulletin Municipal

Février 2021 // Numéro 50

Sommaire

Le Mot du Maire
Feux Tricolores
Conseil de Fabrique
Vous avez dit jumeaux
Etat civil
Enédis
PanneauPocket
Au feu !
I-CAD
Velving d'autrefois : ses cafés
Présentation des conseillers municipaux

Le mot du Maire

Chers habitants de Velving,

Tout d'abord permettez-moi de vous remercier pour la confiance que vous avez donnée à la nouvelle équipe municipale. Toute l'équipe a été élue dès le 15 mars et ce n'est que le 27 mai 2020 que nous avons pu procéder à l'élection du maire : Michel Arnould, du 1er adjoint : Jean-Luc Braussen et du 2ème adjoint : Pascal Becker. Je prends donc la succession de Gérard Fischer qui a été maire depuis 1989 et qui n'a pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat. Gérard a donc œuvré pendant 31 années pour le bien de la commune, une demande d'honorariat est en cours et j'espère que les conditions sanitaires nous permettront de lui rendre hommage au cours d'une cérémonie avec tous les habitants.
Une présentation de chaque conseiller vous sera donnée dans ce bulletin.
2020 restera une année gravée dans nos mémoires, en effet un virus venu de Chine a semé la panique en France et dans le monde entier. Nous ne sommes pas encore sortis d'affaire et personne ne peut le prévoir. L'équipe municipale est restée mobilisée (distribution de masques, de sacs pour le tri sélectif, gestion courante de la commune ...) et le reste encore en permanence pour assurer le bon fonctionnement du village.
Toutes les animations prévues en 2020 ont été annulées et c'est bien regrettable, le contact humain est très important, nous avons pu le constater du fait de ce confinement qui nous a, malgré nous, éloigné de nos proches.
Dès notre nouvelle prise de fonction des actions ont été entreprises. Nous avons installé une armoire à livres sous le préau de la salle des fêtes pour permettre à chacun d'y retirer ou d'y déposer des livres. Un défibrillateur cardiaque a également été installé à l'entrée de la salle des fêtes et il peut être utilisé par tous en cas de nécessité grave. Les gouttières de l'église ont été nettoyées par l'entreprise Schweitzer implantée à Velving. Après de nombreuses plaintes sur la vitesse excessive des voitures circulant rue de Lorraine, il a été décidé d'installer des feux tricolores à 2 carrefours, le détail de ces travaux vous sera expliqué dans ce bulletin.
Je vous souhaite une bonne lecture et je vous présente au nom de toute l'équipe municipale mes meilleurs vœux pour cette année 2021 et surtout prenez soin de vous.

Michel Arnould

VELVING Élections municipales 2/06/2020

Michel Arnould succède à Gérard Fischer

Après 31 ans passés à la tête de la commune, Gérard Fischer a transmis son écharpe à Michel Arnould, qui devient le nouveau maire de Velving. Fonction qu'il connaît déjà : il a en effet était le premier adjoint de Gérard Fischer au cours de tous ses mandats. Deux adjoints ont été élus pour le seconder, Jean-Luc Braussen devient premier adjoint et Pascal Becker deuxième adjoint. Une équipe de huit conseillers les accompagne : Laura Arnould, Pascal Bock, Cosimo Dominelli, Philippe Jacob, Gaëlle Sabiron, Francis Sindt, Chantal Toulza et Marie-Josée Zanzana. Les différentes commissions ont été constituées et l'équipe est prête à se mettre au travail.

Michel Arnould, nouveau maire. À droite, Jean-Luc Braussen, 1er adjoint, à gauche, Pascal Becker, 2e adjoint. Photo RL

Scanné avec CamScanner

57E24 - V1

Feux Tricolores

Depuis de nombreuses années nous avons des soucis avec la vitesse excessive des automobilistes circulant rue de Lorraine. Des radars pédagogiques ont été installés mais les effets positifs de ceux-ci n'étaient que de courte durée. Il fallait trouver une solution pour réduire la vitesse des voitures et ainsi sécuriser les riverains et les automobilistes.
La rue de Lorraine se situe sur la route départementale, de ce fait la commune ne peut pas réaliser des travaux sans l'accord du département. Nous avons eu 2 rendez-vous avec M. Vogt de l'UTT de Saint-Avold, pour trouver une solution.

3 propositions d'aménagement

1- L'installation de ralentisseurs type « dos-d'âne », non retenue car ceux-ci ne sont pas efficaces s'ils sont aux normes. Ils provoquent également des nuisances sonores pour les plus proches riverains. De plus, en hiver les parties de route équipées de dos-d'âne ne sont pas déneigées, le conducteur de chasse neige ne pouvant pas les voir.
2- La réalisation de travaux pour surélever un carrefour, uniquement possible au carrefour avec la rue du moulin et de Lorraine, non retenue pour les même raisons que pour les dos-d'âne et pour un coût de 18 900 € HT.
3- La dernière proposition est l'installation de chicanes, mais ces dernières sont jugées trop dangereuses car notre village est en pente.

La solution choisie : les feux tricolores

Après de longues réflexions nous avons donc décidé de protéger le carrefour rue de Lorraine / rue de l'église avec 4 feux tricolores et 2 feux piétons et le carrefour rue du moulin / rue de Lorraine avec 4 feux tricolores.
Ces feux seront en permanence au rouge et une détection des véhicules aura lieu pour le passage au vert. Sur la rue de Lorraine, une caméra détectera les véhicules en amont du feu et celui-ci passera au vert dès l'arrivée de la voiture si elle roule à la vitesse réglementaire. Sur les rues de l'église et du moulin, une boucle détectera le véhicule et déclenchera la présentation du feu vert instantanément si aucun véhicule n'est détecté rue de Lorraine, bien entendu. Il y aura également un feu pour l'impasse du berger et le chemin du meunier, la sortie sur la route départementale venant du chemin des étangs sera régulée par un panneau *STOP*.
Ce projet conclu avec la société *CITEOS* de Basse -Ham devrait voir le jour en février ou mars 2021, pour un montant de 65 000€ HT.
Une subvention de 15 000 € a été allouée par le département de la Moselle, au titre de l'*AMISSUR* pour la réalisation de ce projet.
Une polémique circule sur l'implantation des feux tricolores dit « sanction ou récompense » mais sachez que nous sommes conforme à la réglementation concernant l'implantation de feux tricolores, car notre but est de protéger les 2 carrefours.

VELVING Politique 9/10/2020

Des feux tricolores installés aux carrefours

Des feux tricolores seront installés au carrefour des rues de Lorraine et du Moulin. Photo RL

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- Sécurisation des carrefours des rues de Lorraine, de l'Eglise, de Lorraine et du Moulin par l'installation de feux tricolores. Le conseil municipal accepte de faire les travaux d'un montant de 65 078, 77 €. Une demande de subvention au titre de l'Amisur sera formulée.
- Le maire a détaillé l'état de prévision des coupes en forêt communale pour 2020 et présenté par l'ONF. Appelé à en délibérer, le conseil a modifié le programme de travaux d'exploitation et a décidé de reporter les coupes des parcelles 3 et 4 a.
- Le conseil municipal a fixé le prix du stère de bois à façonner de 8 à 10 € selon les difficultés pour les personnes de la commune, et de 10 à 12 € pour les personnes hors commune.
- Le conseil municipal a accepté le devis de la société toiture Schweitzer de Velving, d'un montant de 990 € TTC, pour le nettoyage de la gouttière de l'église.

57E12 - V1

VELVING Vie de la ville 18/12/2020

Nettoyage des gouttières de l'église

De gros moyens ont été utilisés pour nettoyer les gouttières de l'église. En effet, celles-ci étaient pleines de terre et de mousse : il a fallu prendre une imposante nacelle à chenilles pour accéder aux gouttières.
C'est l'entreprise toiture Schweitzer de Velving qui a réussi cette délicate action. Une partie du chéneau a également été réparée.

Photo RL

Conseil de fabrique

Définition

Les fabriques d'église sont régies par le décret du 30 décembre 1809, complété et modifié à diverses reprises et, en dernier lieu, par le décret du 18 mars 1992. Elles sont des établissements publics, dotés de la personnalité juridique de droit public, chargés de veiller à l'entretien des édifices cultuels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir.

Composition

Le conseil est composé de 5 membres. Les conseillers sont pris parmi les personnes majeures domiciliées dans la paroisse. Ils doivent être catholiques. De plus, sont de droit membres du conseil : le curé ou desservant, qui peut se faire remplacer par un de ses vicaires ; et le maire de la commune du siège de la paroisse, qui peut se faire remplacer par un de ses adjoints.
La durée du mandat des conseillers est de 6 ans et le renouvellement se fait par moitié, tous les 3 ans, par la sortie des membres dont le mandat de 6 ans est achevé (tantôt 5 et tantôt 4, ou tantôt 3 et tantôt 2).
Les membres restants (y compris les membres de droit) élisent pour 6 ans, au scrutin secret, les remplaçants. Les membres sortants peuvent être réélus. Le décret du 13 janvier 2001 complète l'article 8 du décret du 30 décembre 1809 : « mais nul ne pourra accomplir plus de trois mandats successifs. »
En vertu de cette modification, le mandat d'un conseiller qui achève un troisième mandat ne peut donc plus être renouvelé.

Et à Velving ?

Ce qui fut le cas pour Michel Zanzana qui n'a pas eu le droit de se représenter, un grand merci pour ces années passées au service de l'église.
Une réunion du conseil de fabrique a donc eu lieu le 19 juin 2020 et une modification de la composition des membres a eu lieu.

La collecte pour le chauffage a rapporté le somme de 1748 €, Le conseil de fabrique remercie tous les donateurs pour leur générosité.

Membres de droit : Gérard Kaiser, curé ; Michel Arnould, maire

Président : Pascal Becker

Secrétaire : Marie-Josée Zanzana

Trésorier : Pascal Bock

Suppléants : Joseph Paysant et Martial Schmit

Vous avez dit jumeaux

Peut-on dire que Velving est une terre très fertile pour la naissance de jumeaux ?

Rédigé par Chantal TOULZA

Velving village de près de 210 âmes a la particularité d'avoir enregistré dans son état-civil durant près d'un siècle, plusieurs naissances de jumeaux, c'est un fait assez rare pour une petite commune qui mérite tout particulièrement d'être signalé.

En effet, l'état-civil de Velving a inscrit respectivement les naissances :
- des jumeaux Denis et Thierry MEURER en 1965 au foyer de Juliette BASTIAN et Joseph MEURER,
- des jumeaux Martial et Raphaël en 1980 au foyer de Rénaté et Fernand SCHMIT,
- des jumelles Noémie et Juliette en 1987 au foyer de Christine et Bruno SANDILLON,
- des jumelles Romane et Eléa en 2003 au foyer d'Estelle et Cosimo DOMINELLI,
- des jumelles Manon et Emma en 2004 au foyer de Sandra PAYSANT et Jean-François SCHERER,
- et des jumeaux Hugo et Sacha en 2006 au foyer de Christèle et Pascal NIMESGERN.

Nous pouvons constater que le début des années 2000 a été très prolifique en naissance gémellaire dans la commune.
Mais pas que, car en discutant avec quelques « anciens » du village, ces derniers m'ont révélé que par le passé d'autres jumeaux sont nés à Velving, notamment :
- en 1938 les jumeaux Odette et Roger SCHERER,
- en 1942 les jumelles Henriette et Albertine SCHMITT,
- et bien avant une double naissance de jumeaux au sein de la même famille, puisqu'il y a eu Pierre et Anne SCHLITTER en 1894, puis Jean et Nicolas SCHLITTER en 1896.

Peut-on dire que Velving est une terre très fertile pour la naissance de jumeaux ?
En questionnant une personne, celle-ci m'a raconté une anecdote émanant d'un voisin qui lui répétait souvent que manger des courgettes favoriserait la fertilité, serait-ce une explication ? Ce phénomène pourrait peut-être aussi s'expliquer par le fait que l'air est sain à Velving, à moins que ce ne soit héréditaire ou tout simplement dame nature qui est à l'origine de ces naissances multiples.

Petite information pour nos jumeaux : il se tient tous les 15 août à Pleucadeuc, petite commune du Morbihan, un rassemblement de jumeaux. Cette manifestation arrive à réunir près de 400 jumeaux/jumelles venant de toute la France et draine dans cette petite bourgade bretonne une foule de près de 10 000 personnes.
En conclusion, espérons que l'avenir sera tout aussi fructueux et que nous aurons la chance de compter dans le futur d'autres naissances multiples à Velving.

20/09/2020

VELVING Mariage

Claire et Nicolas

Photo RL

En mairie, Michel Arnould, maire, a uni par le mariage Nicolas Scherer, gestionnaire des ressources humaines, et Claire Bock, masseur kinésithérapeute. La cérémonie religieuse a été célébrée par l'abbé Gérard Kaiser en l'église Saint-Pierre de Velving.
Nos félicitations au jeune couple.

Etat civil 2020

Naissance : Néant

Mariage : Claire BOCK et Nicolas SCHERER le 19 septembre

Décès : Henri SCHERER le 11 juin

Enédis

ENEDIS propose à chacun de télécharger l'application *Enédis à mes côtés*, gratuite, disponible sur *l'App Store* et *Google Play*. L'application indique le suivi des coupures d'électricité en cours sur le réseau et l'heure prévue de rétablissement du courant. N'hésitez pas à télécharger l'application.

VELVING Élections municipales 06/03/2020

La Liste *Agir pour l'avenir* menée par Michel Arnould

Le maire Gérard Fischer l'a annoncé, il ne brigue pas de sixième mandat. La liste *Agir pour l'avenir* se présente aux élections municipales, avec sept personnes issues de l'équipe actuelle et quatre nouveaux colistiers. « Unie et motivée, dynamique et prête à relever de nouveaux défis », l'équipe est « soucieuse d'améliorer le quotidien des habitants » en maîtrisant « dépenses et budget ». Son programme sera de « poursuivre l'amélioration de la voirie, l'embellissement du village, le réaménagement du terrain multisports, de s'inscrire dans le développement durable. »

La liste. Michel Arnould, conseiller sortant ; Marie-Josée Zanzana, conseillère sortante ; Laura Arnould, conseillère sortante ; Jean-Luc Braussen, conseiller sortant ; Cosimo Dominelli, conseiller sortant ; Philippe Jacob, conseiller sortant ; Chantal Toulza, conseillère sortante ; Pascal Becker ; Pascal Bock ; Gaëlle Sabiron et Francis Sindt.

Candidats de la liste *Agir pour l'avenir* à Velving. Photo DR

VELVING 13/03/2020

La dernière réunion du maire

Après 31 ans de fonction de maire, Gérard Fischer ne se représente pas. Il a donc présidé sa dernière réunion du conseil qui a adopté les comptes administratif et de gestion présentant un excédent de clôture de 172 253 €. Les élus ont constaté que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 221 193 €, et constate que la section d'investissement fait apparaître un déficit de 48 939 €. Le déficit d'investissement doit être corrigé des restes à réaliser pour 49 500 € en dépenses et 8 600 € en recettes. Il en résulte un déficit de 89 939 €. Le conseil affecte l'excédent de fonctionnement cumulé en couverture du déficit d'investissement à hauteur de 89 939 €. L'excédent de fonctionnement cumulé disponible (131 353 €) sera repris en report au budget primitif 2020.

Gérard Fischer. Photo RL

PanneauPocket

Petit rappel : la commune dispose d'un outil de communication gratuit et simple d'utilisation. Pour vous permettre d'être informé rapidement des informations communales n'hésitez pas à télécharger sur votre téléphone portable l'application *PanneauPocket*, à mettre la commune de *Velving* en favori et à autoriser les notifications pour cette application.

Au feu !

Il est tellement plus simple de rassembler branches, feuilles, déchets verts et autres au fond de son jardin et d'y mettre le feu plutôt que de le composter ou de le ramener à la déchetterie.

Mais voilà, il y a un arrêté préfectoral concernant les feux de jardins, ddt/sabe/npn N°48 du 27/07/2016, qui peut conduire à une amende de 450 € !
Au courant de l'année 2020, nous avons encore dû intervenir à plusieurs reprises en tant qu'officiers municipaux afin de faire appliquer la loi, n'en déplaise à certains qui nous ont couvert de noms d'oiseaux.
Chacun peut comprendre qu'il en va de la sécurité, de la tranquillité et du bien-être de tous. Nous comptons donc sur la compréhension et la bienveillance de chacun de nos concitoyens afin d'éviter à l'avenir, tout trouble de voisinage.

I-CAD
Identification des carnivores domestiques

La commune de Velving a répondu à un questionnaire envoyé par I-CAD (Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques). Elle était dans les 2000 premières communes à répondre et de ce fait elle a reçu un lecteur de puce électronique, ce qui permettra de retrouver plus facilement le propriétaire d'un chat ou d'un chien, naturellement s'ils ont bien une puce.

19/02/2020

EN IMAGE

VELVING

Des logements bien isolés ?
Les mairies de Velving et de Valmunster ont proposé aux habitants une thermographie extérieure de leur logement. Muni d'une caméra thermique, un conseiller de l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) du Pays Messin, a effectué une série de clichés des façades pour visualiser les pertes de chaleur. Une réunion de restitution des résultats a intéressé une trentaine de propriétaires.

VELVING 24/06/2020

Pas d'augmentation des taxes locales

Lors de sa dernière réunion le conseil municipal a pris les décisions suivantes :
• Pas d'augmentation des taxes locales à savoir : 4,49 % pour la taxe sur le foncier bâti et 32,80 % sur le foncier non bâti.
• Le budget 2020 a été adopté avec la somme de 278 409 € de dépenses et recettes de fonctionnement et la somme de 187 300 € de dépenses et recettes d'investissement.
• Après délibération, le conseil municipal décide l'achat d'un défibrillateur et accepte le devis de l'entreprise Schiller pour un montant de 1200 € HT. Le matériel sera installé par les conseillers municipaux sous le porche d'entrée de la salle des fêtes et il sera à la disposition de tout le monde.

Velving d'autrefois : ses cafés

Rédigé par Chantal TOULZA

Café de Mauricette en 2021

Les habitants qui sont venus s'installer dans la commune ces dernières années ignorent sans doute que par le passé Velving comptait deux cafés au sein du village.

Le premier café se situait au niveau de l'intersection de la rue de l'église et de Lorraine, il s'agissait du café de la Place, tenu d'abord par Georges et Madeleine Schmitt, puis par leur fille Mauricette. D'ailleurs personne ne parlait jamais du café de la Place, tout le monde disait «on va chez Mauricette». Ce café a fermé ses portes en 1990 lorsque la gérante a pris sa retraite, aujourd'hui c'est Marie-Jeanne la fille de cette dernière qui occupe les lieux et qui ouvre le café une fois tous les 5 ans afin de conserver la licence IV, la dernière ouverture du café date de 2015, normalement il aurait dû ouvrir ses portes en 2020, mais avec la situation sanitaire que l'on connaît depuis près d'un an, l'ouverture est repoussée à une date ultérieure.

Mauricette devant son bar

Côté souvenirs, Marie-Jeanne qui a une excellente mémoire, se rappelle bien de la vie d'autrefois, lorsqu'après la messe du dimanche, les hommes allaient dans un des cafés du village pour boire un verre, ou jouer aux cartes. Elle se souvient également des bals qui étaient organisés dans le café de sa maman, notamment lors de la fête patronale qui avait lieu début juillet à la St Pierre et St Paul ou lors de la seconde fête du village qui se tenait en novembre, c'était l'occasion pour les jeunes du secteur de sortir, de s'amuser et de faire des rencontres.

Jour de la fermeture du café

Avant que la commune ne se dote d'une salle des fêtes, le *foyer rural Velving Valmunster* a organisé pendant des années chez Mauricette, son assemblée générale ainsi que les goûters des anciens.

Café de Justine en 2021

Le second café se situait en face de l'église, tenu par Catherine et Nicolas Tailleur d'abord, puis par leur fille Justine épouse Demange qui a pris le relais en 1953. Outre le café, la famille exploitait aussi pendant plusieurs années une épicerie. Le café comptait même un jeu de quilles automatisé qui attirait beaucoup la jeunesse des environs. Le café Demange a définitivement fermé ses portes en 1989 lorsque Justine a fait valoir ses droits à la retraite.
Justine, qui habite toujours dans cette maison et qui est d'ailleurs aujourd'hui la doyenne du village, a encore de nombreux souvenirs, notamment des repas et des banquets qu'elle préparait pour des entreprises ou les chasseurs par exemple. Elle se souvient également que les habitués aimaient venir jouer aux cartes de longues heures durant dans son café, tandis que les enfants venaient y acheter des bonbons et des glaces. Justine vendait également des cigarettes et du tabac et à ce sujet elle a une petite anecdote puisqu'à l'époque il fallait pousser les clients à la consommation de cigarettes et de tabac, aujourd'hui ce serait bien mal vu !

On peut également signaler que le *foyer rural Velving Valmunster* a organisé au café Demange plusieurs carnavals des enfants, ainsi qu'une « kappensitzung » qui avait eu un beau succès à l'époque.

Cette époque est derrière nous aujourd'hui puisque les cafés ont pratiquement disparu de nos campagnes, il en subsiste encore un par ci, par là, mais ils ne sont plus bien nombreux.
Les bals eux aussi ont vécu, fini l'époque où les jeunes gens dansaient sur des valses ou des marches et où des couples se formaient, pour preuve il suffit de demander à nos parents où ils se sont rencontrés, ils vous répondront en majorité lors d'un bal à l'occasion de la fête de tel ou tel village.

Les temps ont bien changé depuis, il ne reste que les souvenirs et la nostalgie d'un passé révolu.

EN IMAGE

VELVING

Rénovation de la porte de l'église

La porte de l'église Saint-Pierre avait besoin d'un coup de jeune. Des bénévoles, Pascal et Pascal, tous deux membres du conseil de fabrique et conseillers municipaux, se sont attaqués à sa rénovation. Un bon ponçage et plusieurs couches de lasure ont été nécessaires pour lui redonner son éclat de jeunesse.

14/08/2020

VELVING

Installation d'un défribilateur
Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) a été installé à Velving par les conseillers municipaux. Il se trouve au niveau de l'entrée de la salle de fêtes, et fixé sur la façade extérieure. Toute personne est habilitée à l'utiliser pour augmenter les chances de survie d'une victime d'un arrêt cardiaque. L'utilisateur est guidé pas à pas, du massage cardiaque aux placements des électrodes. Le DAE fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou non.

17/07/2020

VELVING Culture

Une armoire à livres à la salle des fêtes

Une armoire à livres a été installée sous le préau de la salle des fêtes. Le principe est simple : l'armoire à livres sert d'intermédiaire libre et gratuit entre des usagers qui peuvent partager gratuitement des livres.

Le public est invité à venir chercher ou déposer toute sorte de documentation en respectant la propreté du lieu. Cette petite bibliothèque de rue permet un accès à la culture pour tous.

L'armoire se situe sous le préau de la salle des fêtes. Photo RL

15/03/2020

VELVING Conseil municipal

Dépenses d'entretien et subvention

Le conseil municipal a décidé de confier à la société Commard de Holling l'entretien de l'aire de jeux pour un montant de 2188, 97 €, des abords de la chapelle pour un montant de 334, 87 €, de l'aire d'accueil, de l'accès au lotissement et du fossé en bordure de route pour un montant de 2566, 69 €, du cimetière pour un montant de 606,5 €, de prunus à la sortie du village pour un montant de 545, 40 €, et enfin des abords de la statue de la Salette pour un montant de 336 €.

Le conseil a décidé de confier l'entretien de l'éclairage public pour 2020 à l'entreprise Lauer de Merten pour un montant de 309, 60 €.

Les élus ont également décidé de verser une subvention de 3 300 € au foyer rural de Velving-Valmunster.

Suite à des travaux complémentaires impasse de Cordonniers, le conseil a accepté la facture de la société Bâti TP pour un montant de 3 000 € HT.

Le conseil a accepté le devis de la société Berger Levrault de 3 080 € HT pour le changement du logiciel de gestion communale.

Présentations de vos conseillers municipaux

Michel Arnoald

J'ai 61 ans, marié, 2 enfants et 2 petits enfants, retraité de la SNCF.

Je suis arrivé à Velving en 1980 et très vite je me suis investi dans la vie associative en créant avec d'autres le *Foyer Rural Velving-Valmunster* en 1983.

En 1989, je suis devenu premier adjoint au maire avant d'occuper la fonction de maire en 2020.

Je suis également correspondant du Républicain Lorrain.

Jean-Luc Braussen

J'ai 56 ans et suis originaire de la commune de Velving, à croire que l'air de ce petit village me plaît bien étant donné que j'y ai déjà eu trois adresses différentes.

Je suis chaudronnier de métier et je travaille en tant que technicien de maintenance dans la sidérurgie sarroise.

Avec un premier mandat au conseil municipal de 2014 à 2020, je me suis réengagé pour un second en tant que premier adjoint.

Pascal Becker

J'ai 58 ans, je suis marié et j'ai 2 enfants, j'habite à Velving depuis 1993 et je suis très heureux d'y vivre.

Je suis président du conseil de fabrique depuis 1999.

J'entame mon premier mandat et je suis deuxième adjoint.

Je suis actuellement en recherche d'emploi.

Laura Arnould

J'ai 33 ans, je vis en concubinage. J'ai toujours habité à Velving, je me suis investie très jeune dans le *foyer rural* en tant que bénévole.

J'entame mon deuxième mandat au conseil municipal.

Je suis assistante sociale, j'accompagne des personnes âgées et des personnes handicapées.

Pascal Bock

J'ai 58 ans, je suis retraité. J'habite Velving depuis 1988.

Je fais partie du conseil municipal depuis la dernière élection. Je suis trésorier du conseil de fabrique de la paroisse (fin de mandat en 2022). Je suis membre d'associations sportives depuis plus de 50 ans.

Mon espérance durant ce mandat est que les infrastructures sportives soient plus appropriées et diversifiées pour les habitants de la commune.

Cosimo Dominelli

J'ai 53 ans, je réside à Velving depuis 2001. Je suis marié et père de 2 filles. Je travaille à Manoir Bouzonville au service maintenance.

Je suis au conseil municipal pour mon deuxième mandat en tant que conseiller. Un premier mandat avec M Fischer et le deuxième mandat actuel avec M Arnould.

Je ne suis pas originaire de Velving mais le devenir de la commune me tient à cœur.

Philippe Jacob

C'est mon deuxième mandat. J'habite Velving depuis 2010.

Je suis responsable ordonnancement.

Je souhaite vivre dans un village charmant et accueillant.

Gaëlle Sabiron

J'ai 41 ans, je suis mariée et ai une fille. Je suis arrivée à Velving en 2006. Je ne suis pas originaire de Lorraine mais de la « France de l'intérieur » : la région Centre-Val de Loire.

C'est mon premier mandat en tant que conseillère municipale.

Je suis enseignante (histoire-géographie) en collège public.

Francis Sindt

J'ai 55 ans, je suis menuisier de profession. J'ai passé mon enfance au pays des 3 frontières. J'habite à Velving depuis 1991.

Il s'agit de mon premier mandat au conseil municipal.

Chantal Toulza

J'ai 55 ans, je suis mariée et j'ai 3 enfants de 26, 21 et 17 ans. J'habite à Velving depuis 2005.

J'entame mon deuxième mandat en tant que conseillère municipale.

Je travaille sur Metz comme secrétaire dans une administration dépendant du Ministère de la Transition Ecologique.

Marie-Josée Zanzana

Je suis originaire de Velving. Mariée, j'ai 4 enfants.

C'est mon troisième mandat municipal, dont un en tant que deuxième adjointe.

Je fais également partie du conseil de fabrique.

Permanences Mairie
Mardi : 17h - 19h
Vendredi : 16h - 18h
De 16h à 17h45 en période de couvre feu

22 rue de l'église
57220 VELVING

03 87 35 92 97

communedevelving@orange.fr

www.velving.fr